



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 septembre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Septembre 1996

**Organisation de Classes Buissonnières 1996 - Subvention à verser
aux écoles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les directeurs des écoles primaires de l'Annexe I.U.F.M., Agrippa d'Aubigné, Ernest Pérochon, Jacques Prévert et Jean Macé nous ont informé de leur désir de participer à une Classe Buissonnière 1996 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

Les enseignants demanderont donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
Pour 1 jour	16,00 F	25,50 F	35,00 F	44,50 F	54,00 F	64,00 F	74,00 F
Soit pour 5 jours	80,00 F	127,50 F	175,00 F	222,50 F	270,00 F	320,00 F	370,00 F

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera aux écoles est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

Ecoles	Projet Ecole Buissonnière	Coût du séjour	Nbre de jours	Nbre d'enfants	Participation des familles	Somme à verser à l'école
COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE ANNEXE ECOLE NORMALE 45, rue Villersexel 79000 NIORT	Classe Patrimoine	22.300 F	5	25	8.262,50 F	14.037,50 F
OCCE COOP SCOL. A.D'AUBIGNE MIXTE 79000 ST-LIGUAIRE	Classe Nature	24.000 F	5	26	6.775,00 F	17.225,00 F
GESTION ECOLE JEAN MACE 6, rue Jean Macé 79000 NIORT	Classe Patrimoine	22.300 F	5	29	7.637,50 F	14.662,50 F
SECTION SPORTIVE M.LICOINE Jacques ECOLE E.PEROCHON Rue Max Linder 79000 NIORT	Classe Nature	24.000 F	5	23	3 740,00 F	20 260,00 F
COOP SCOLAIRE STE-PEZENNE ECOLE DE GARCONS 79000 NIORT	Classe Nature	24.000 F	5	26	7 700,00 F	16 300,00 F
TOTAL	82 485,00 F					

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser ces participations de la Ville aux Coopératives des écoles.
Les crédits seront à prélever sur le Budget 1996 au sous-chapitre 921 113, article 65748 pour les séjours ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)